

## POUR UNE ÉTUDE SYNTAXIQUE ET ÉNONCIATIVE DE L'INTONATION EN THAÏ STANDARD (SIAMOIS)

**René GSELL\***  
**et Kittipol TINOTHAI\*\***

\* *Professeur émérite, CNRS -UA 1027, ILPGA, Université de la Sorbonne Nouvelle,  
19 rue des Bernadins, 75005 Paris*

\*\* *Équipe de recherche sur l'oral spontané sous la direction de M-A MOREL, EA 1483  
Université de la Sorbonne Nouvelle - Paris III*

**Abstract :** Standard Thai, an isolating language with 5 tones, tonal harmony, distinctive quantity and linguistic stress provides good examples of prosodic features interplay. After a rapid display of stress rules and tonal neutralisation in unstressed syllables, we examine the specific intonation of sentence modalities in monorhemes, dirhemes and longer segments. The complex sentence presents compulsory melodic downdrift patterns with resettings (downsteps). These patterns are seriously modified by the different topicalisation types. Focalisation is mainly syntactic with morpheme *thì*: and cleft sentences. Expression of emotions, generally discret, needs the use of specific polytonic particles, vectors of melodic patterns. Short analysis of a spontaneous discourse fragment.

**Keywords :** Thai, Thai Intonation, Tones and Intonation, Syntax and Intonation, Spontaneous Discourse

Le thaï "standard" ou siamois est une variété du thaï du centre, parlé dans la plaine de Bangkok, langue première ou seconde d'environ 55 millions de locuteurs, langue officielle du Royaume de Thaïlande et enseignée comme telle dans les écoles. C'est la langue la plus connue et la plus étudiée dans la famille TAI ; attestée par des inscriptions lapidaires célèbres dès le XIII<sup>e</sup> siècle,

elle est de structure "monosyllabique" du type "isolant amorphe", groupe (S)VO centrifuge cf. Uspenskij et Kuznecov.

Pour le linguiste intéressé par la prosodie, elle est un véritable laboratoire d'étude des interférences prosodiques multiples, puisque le thaï est une langue tonale (5 tons distinctifs avec coarticulation ou harmonie tonale), une langue à oppositions de quantité vocalique, à accent linguistique démarcatif commandant la neutralisation tonale (avec cependant persistance d'accent secondaire et d'accents expressifs), à intonation syntaxique et pragmatique significative.

La présente communication est une introduction à une étude d'ensemble des problèmes posés par l'intonation en thaï (et par delà dans d'autres langues à tons), en prenant appui sur des travaux récents de A. Abramson, Sovietova Chen, J. Cooke, J. Gandour (et collaborateurs), R. Gsell, S. Hiranburana, J. Luangthongkum, L. Luksaneeyanawin, S. Suripiboon, K. Tinothai.

Avant toute chose, il convient de distinguer soigneusement entre niveaux de langue, chaque niveau ayant un système différent. On se contentera ici des 3 niveaux fondamentaux de E.J.A. Henderson (1949, 1970) : 1. style isolé et soigné : langue officielle, déclarations et discours, langue solennelle de la déclamation et de la lecture. 2. "style combiné" : langue conversationnelle soignée courante. 3. "style combiné rapide" : langue conversationnelle familière entre intimes, langue du discours spontané ; chaque niveau peut se subdiviser en sous-niveaux : ainsi S. Hiranburana opère avec 5 niveaux. On ne prend ici en considération que le niveau 2 et pour le discours spontané les niveaux 2 et 3<sup>1</sup>.

## 1. TRAITS PROSODIQUES ISOLÉS

### 1.1. *Description des tons*

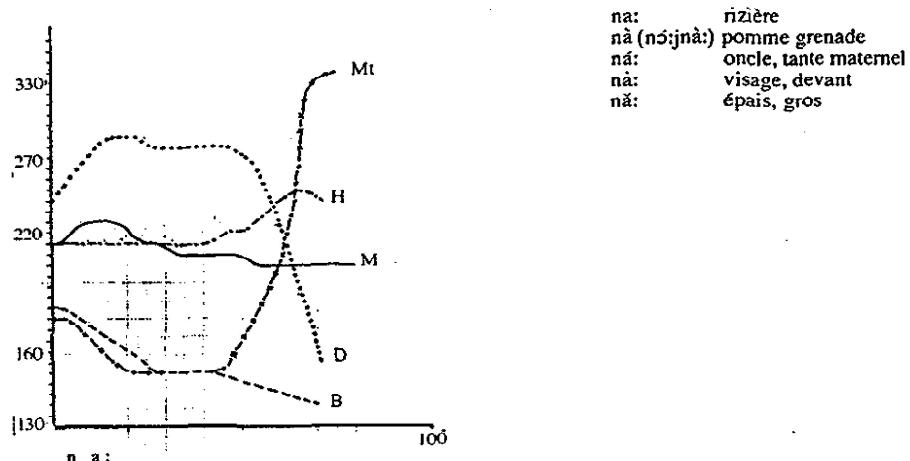
Le thaï est une langue à 5 tons distinctifs, ce qui veut dire que toute syllabe doit obligatoirement comporter un ton. Le ton est une propriété de la syllabe, en ce sens que c'est la structure de la syllabe qui conditionne le nombre et la nature des oppositions tonales, mais il est supporté par le noyau de la rime.

Structure de la syllabe : S -----> C1 (C2) V1 (V2) (C3)  
 C1 -> toutes les consonnes, C2 -> /r/, /l/, et après /k/ ou /kʰ/, possibilité de /w/, V1 -> voyelle longue ou brève, V1V2 -> diphthongue, C3 -> une des consonnes finales avec de nombreuses restrictions distributionnelles (voir R. Gsell, 1979, p. 7-10)

Toutes les syllabes du niveau 1 et les syllabes "accentuées" des niveaux 2 et 3 sont susceptibles de comporter l'un des 5 tons : Moyen /a/, Bas /à/, Haut /á/, Descendant /â/, Montant /ă/

## Exemple syllabe C1V :

na:	rizièrē	kha:	herbe
nà: (nɔ:jnà:)	pomme grenade	khà:	galanga
ná:	oncle, tante maternel	khá:	faire des commerce
nâ:	visage, devant	khâ:	tuēr
nă:	épais, gros	khă:	jambe

Figure 1 : Réalisation des 5 tons sur la syllabe /na:/ du sujet AT<sup>3</sup>

	Valeurs (arrondies) en Hz	Durée en cs
M	213 > 225 > 198	80
B	188 > 150 > 138	70
H	213 > 250 > 238	65
D	238 > 282 > 145	64
Mont	175 > 150 > 338	68

Les réalisations varient selon les locuteurs, chacun ayant son propre espace tonal ; néanmoins il y a certaines constantes : les tons statiques ont une fréquence de départ très voisine : Bas est en réalité Moyen descendant et Haut, Moyen montant. Les tons modulés ont une durée généralement inférieure à celle des tons statiques, de plus Haut et Descendant sont en finale glottalisés (cf. R. Gsell, A. Abramson, D. Erickson, J. Gandour, etc.). Bas peut être breathy voice<sup>4</sup>.

Les réalisations tonales sont extrêmement sensibles aux caractéristiques "intrinsèques" des différentes voyelles et consonnes (J. Gandour, 1974, R. Gsell, 1985). A titre d'exemple, chez 2 sujets masculins les variations du ton moyen imputables au type articulatoire de la consonne initiale sont de 13,21%. Valeur du ton moyen (à 200 ms après le V.O.T) en Hz : après 1. nasales 120,8 - 2. aspirées 119,07 - 3. occlusives non-aspirées 117,3 - 4. fricatives 113,2 - 5. occlusives sonores 112,4 - 6. vibrantes et latérales 107,7 - 7. semi-voyelles 106,7.

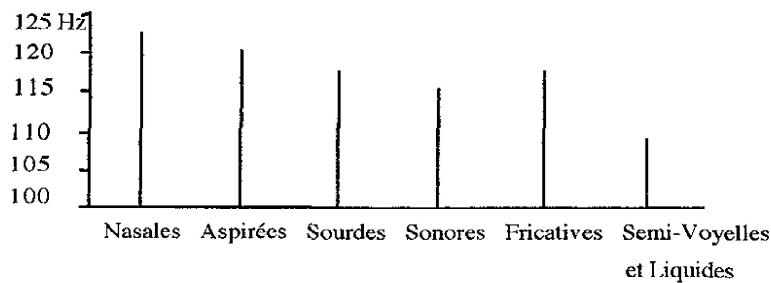


Figure 2 : Influence des types consonantiques d'après les modifications apportées au ton Moyen

On doit proposer d'autre part pour un certain nombre d'opérations et de processus phonologiques une décomposition du système tonal en traits distinctifs avec transcription analytique. Le système retenu ici est le suivant :

Niveau	Tons				
	Moyen	Bas	Haut	Descendant	Montant
Haut	--	--	++	+-	-+
Bas	--	++	--	-+	+-

Fig. 3 : Décomposition en traits distinctifs

Il est différent de ceux de Leben, Hiranburana, Wang (voir références dans R. Gsell, 1979).

### 1.2. Quantité vocalique

Le thaï contemporain a un système d'oppositions de quantité vocalique distinctive "généralisé"<sup>5</sup>, chacunes des 9 voyelles apparaissant sous une forme longue et une forme brève, les différences quantitatives de timbre étant assez importants entre longues et brèves<sup>6</sup>.

Exemples d'oppositions :

/cìp/	siroter	/cì:p/	plisser
/khèt/	avoir peur	/khè:t/	région
/dèk/	avoir des spasme	/dè:k/	manger (mot du Nord)
/lɔŋ/	descendre	/lɔ:ŋ/	cercueil
etc.			

Dans le niveau 1, le rapport moyen entre longues et brèves varie, selon les auteurs de 2,5 (Abramson) à 1,53 (Kruatrachue). Il n'y a pas de recouplement entre longues et brèves dans le niveau 1 : il en est différemment dans le niveau 2 et 3 où il faut distinguer soigneusement entre position accentuée et position inaccentuée .

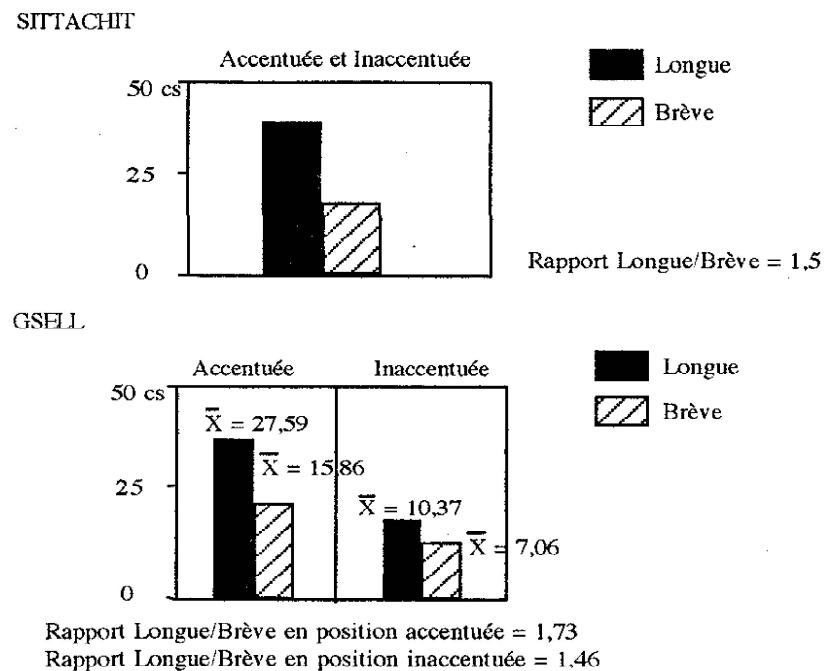


Figure 4 : Relations de durée

Dans chacune des catégories les différences de durée sont bien préservées mais il y a recouplement entre longue inaccentuée et brève accentuée.

Le rapport  $r_1$  entre accentuées/inaccentuées ; toutes durées confondues ;  $2,57 > r_1 < 2,43$  est plus élevé que le rapport  $r_2$  entre longue et brève :  $1,73 > r_2 < 1,46$ . L'accent a donc un effet de nivellation des différences de durée.

### 1.3. Accent

Il est aujourd'hui admis que le thaï standard aux niveaux 2 et 3 possède un accent à fonction linguistique démarcatrice (Henderson, 1949, S. Hiranburana, 1971, 1972, R. Gsell, 1979, T. Luangthongkhum, 1977, Luksaneeyanawin, 1977, 1983, J. Gandour, 1975, 1976, etc.)

Les morphèmes grammaticaux et mots outils sont inaccentués (excepté dans certains contextes et situations), les lexèmes sont accentogènes : s'ils sont polysyllabiques, les tests montrent qu'ils sont accentués (accents primaires) sur la finale ; il en est de même des lexies, des mots composés et des syntagmes.

#### Phrase cadre

chānphū:t khamwā: tā:llā:t (ráthà:lbā:n, khoncháj, chājtàtphōm)  
 chān phū:t kham wā: tā:llā:t (ráthà:lbā:n khoncháj chājtàtphōm)  
 pron. parler mot que marché (gouvernement serviteur coiffeur)  
 Je dis le mot : "marché". ("gouvernement", "serviteur", "coiffeur")

## Pourcentage global du test

Mots polysyllabiques type : *tà?là:t* (marché), *rátthà?ba:n* (gouvernement)

	2 Syllabes		3 Syllabes	
	première	dernière	première	milieu
Locutrice A	26,8 %	73,2 %	17 %	16 %
Locutrice B	24 %	76 %	14 %	22 %

Mots composés type : *khoncháj* (homme + utiliser = serviteur),  
*chántàtphóm* (expert + couper + cheveux = coiffeur)

	2 Syllabes		3 Syllabes	
	première	dernière	première	milieu
Locutrice A	30 %	70 %	19 %	24 %
Locutrice B	29 %	71 %	16 %	15 %

L'accent sur les dernières syllabes est environ 70,8 %.

Figure 5 : Test d'identification en phrase cadre de la syllabe prominante (tests perceptuels de J. Senasu, 1982).

Un accent secondaire peut affecter l'initiale de l'unité accentuelle, ou bien une autre syllabe en fonction de son poids phonique ou sémantique.

Dans la chaîne parlée les variations de l'accentuation peuvent avoir une fonction distinctive.

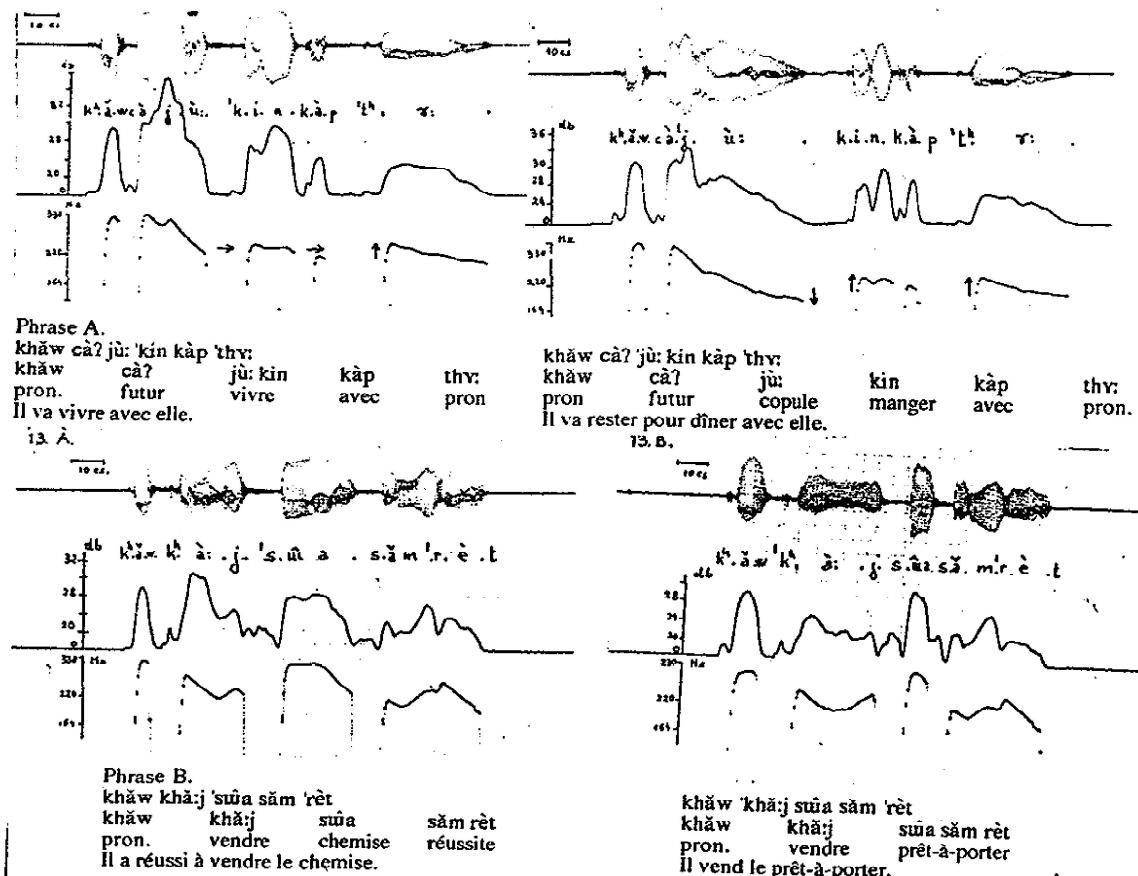


Figure 6 : Valeur distinctive de l'accent de syntagme dans la phrase

L'accent est caractérisé par la plénitude tonale, l'accroissement de durée vocalique (éventuellement de l'intensité) - voir plus haut. Les syllabes inaccentuées ont des durées réduites avec comme conséquence des tons "simplifiés" ou neutralisés. Un traitement statistique des tons statiques en syllabe inaccentuée permet de les regrouper en 2 classes : Haut non-glottalisé /~/ - c'est le 6<sup>e</sup> ton de Noss - et Non haut /°/ à peu près proche du ton moyen. Les ton modulés sont, en raison de contraintes perceptuelles opérant sur les courtes durées (seuils de Rossi), perçus comme des tons statiques.

D'où les règles de réalisation :

Ton moyen > ≈ Moyen /°/ ou [- Haut]  
[- Bas ]

Ton Bas > ≈ Moyen /°/ ou [- Haut]  
[- Bas ]

Ton Haut > Haut non-glottalisé /~/ ou [+ Haut]  
[- Bas ]

(C'est le "sixième ton" identifié par NOSS.)

Ton Descendant > Haut non-glottalisé /~/ ou [+ Haut]  
[- Bas ]

Ton Montant >a) Haut non-glottalisé /~/ : pronoms et mots outils inaccentués.

>b) Non-haut /°/ ≈ Moyen : syllabes inaccentuées des Polysyllabes  
et des "Mots composés" (Lexies)

Figure 7 : Neutralisation tonale en position inaccentuée (dans le niveau 2)

#### 1.4. Coarticulation

Les tons (accentuées ou inaccentués) subissent dans la chaîne parlée des modifications contextuelles : c'est la "coarticulation" ou "assimilation" tonale ou "harmonie tonale", phénomène où un ton se trouve modifié par les tons qui l'entourent, l'assimilation peut être progressive (le début d'un ton se modifie d'après la hauteur atteinte par le ton qui précède : ainsi après un ton montant la courbe de F0 du ton suivant débute à 2 ou 3 quarts de ton plus haut et après ton bas 1 ou 2 quarts de ton plus bas) ou régressive (un ton se modifie en fonction de la hauteur du ton suivant -généralement accentué) (cf. J. Gandour, 1994).

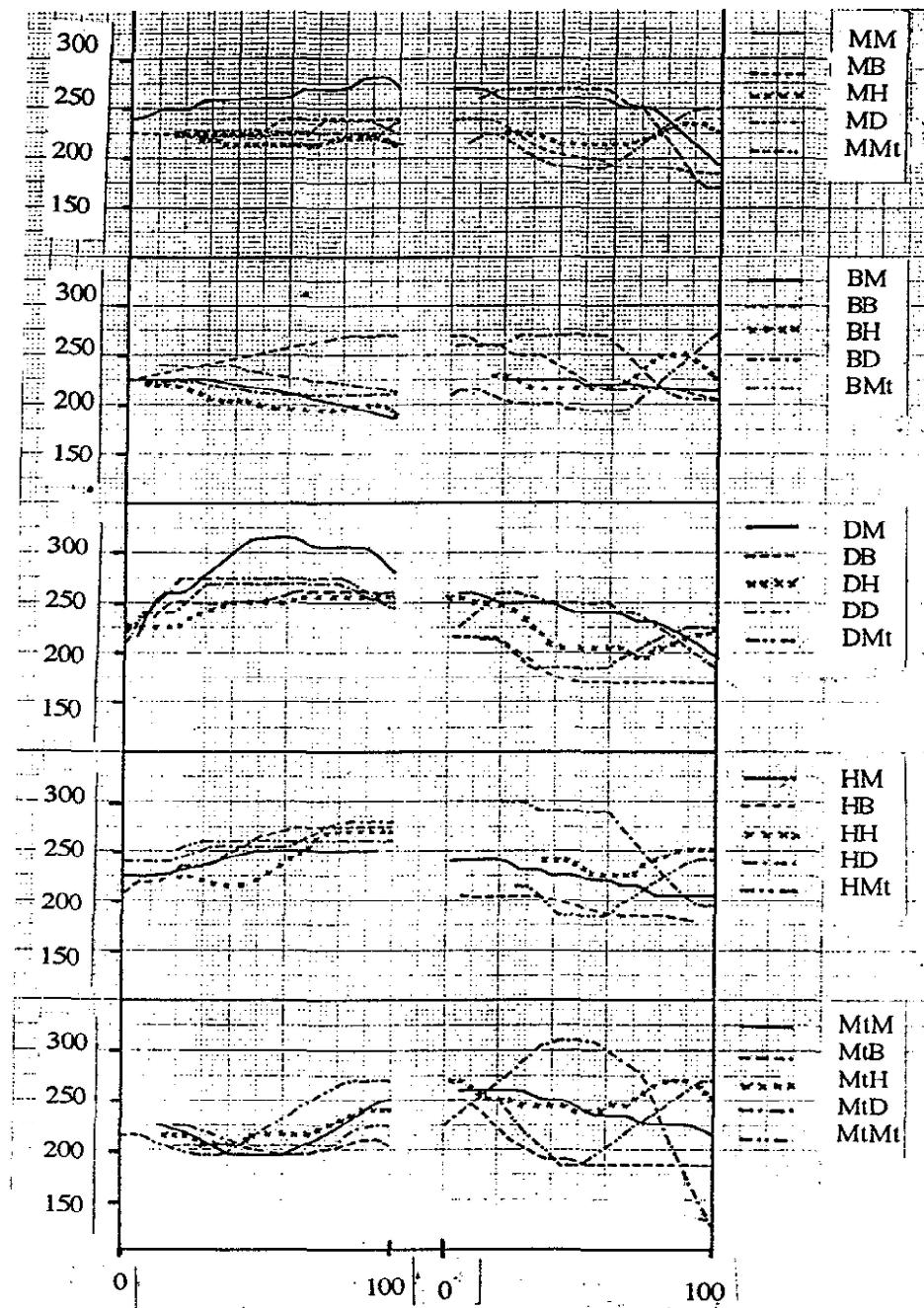


Figure 8 : Coarticulation tonale

Exemple d'assimilation régressive : variations du ton descendant en fonction du ton suivant :

Ton descendant : D (en Hz) - Sujet PK

215	313	281	devant ton moyen	à comparer avec
237	270	251	devant ton descendant	ton descendant,
218	273	254	devant ton montant	Sujet AT,(fig. 1)

On constate que c'est suivi du ton moyen que le ton descendant acquiert sa valeur optimale (sommet à 313 Hz). Devant un autre ton descendant et devant ton montant le sommet est

inférieur de 5 quarts de ton (musicaux), c'est-à-dire 2 demi-tons et demi (tierce diminuée : do-mi bémol)<sup>7</sup>.

On peut faire les mêmes constatations pour le ton montant ; dans les items retenus, il n'y a pas eu de neutralisation tonale, ce qui est attesté par la quasi-constance de la durée du ton descendant : 41 à 49 cs., quelle que soit la structure de la syllabe.

Ton montant : ton montant en Hz, Sujet PK

215	193	248	devant ton moyen
204	193	215	devant ton bas
226	204	226	devant ton descendant
215	204	238	devant ton haut
215	193	269	devant ton montant

Si le segment bas ne varie d'un demi-ton environ (193-204 Hz), la valeur haute, varie de 215 (+ ton bas) à 269 (+ 2<sup>e</sup> ton montant), c'est-à-dire de 4 demi-tons et demi, ce qui est très significatif. La coarticulation est donc un phénomène important, mais indépendant de l'accent.

## 2. INTONATION SYNTAXIQUE

Comment avec les traits prosodiques définis ici (§I), et compte tenu d'un downdrift général de -36,99% (R. Gsell, 1979a, p. 58 et ss), la langue thaï va-t-elle exprimer les modalités phrastiques (assertive ou déclarative, injonctive et interrogative) et assurer l'organisation de l'énoncé, tâches assumées normalement dans les langues non-tonales par des schémas (patterns) intonatifs? Généralement, dans une élocution plutôt soignée (niveau 2), la phrase déclarative, grâce à un jeu de particules finales porteuses de valeurs prosodiques (cf. Cooke, 1989) va se transformer en phrase injonctive (impérative) ou interrogative (interrogation totale, "yes-no questions"). Dans les discours spontanés (niveau 3), l'intonation peut à elle seule assumer ce rôle, mais toujours avec une connotation très forte : émotionnelle et situationnelle.

### 2.1 Monorhème

Modalité déclarative : pour la réponse rapide à une question : paj, il va.

Modalité impérative : ordre péremptoire paj!, fiche le camp!

Modalité interrogative paj?, va-t-il enfin y aller?

Schéma des monorhèmes /paj/, "aller", /kɛ:/, "corriger", aux trois modalités, Sujet PK.

	modalité	valeurs en Hz	durée
/paj/	déclarative	205 - 173	45 cs
	impérative	220 - 244 - 189	40 cs
	interrogative	290 - 314 - 190	44 cs
/kɛ:/	déclarative	253 - 263 - 187	52 cs

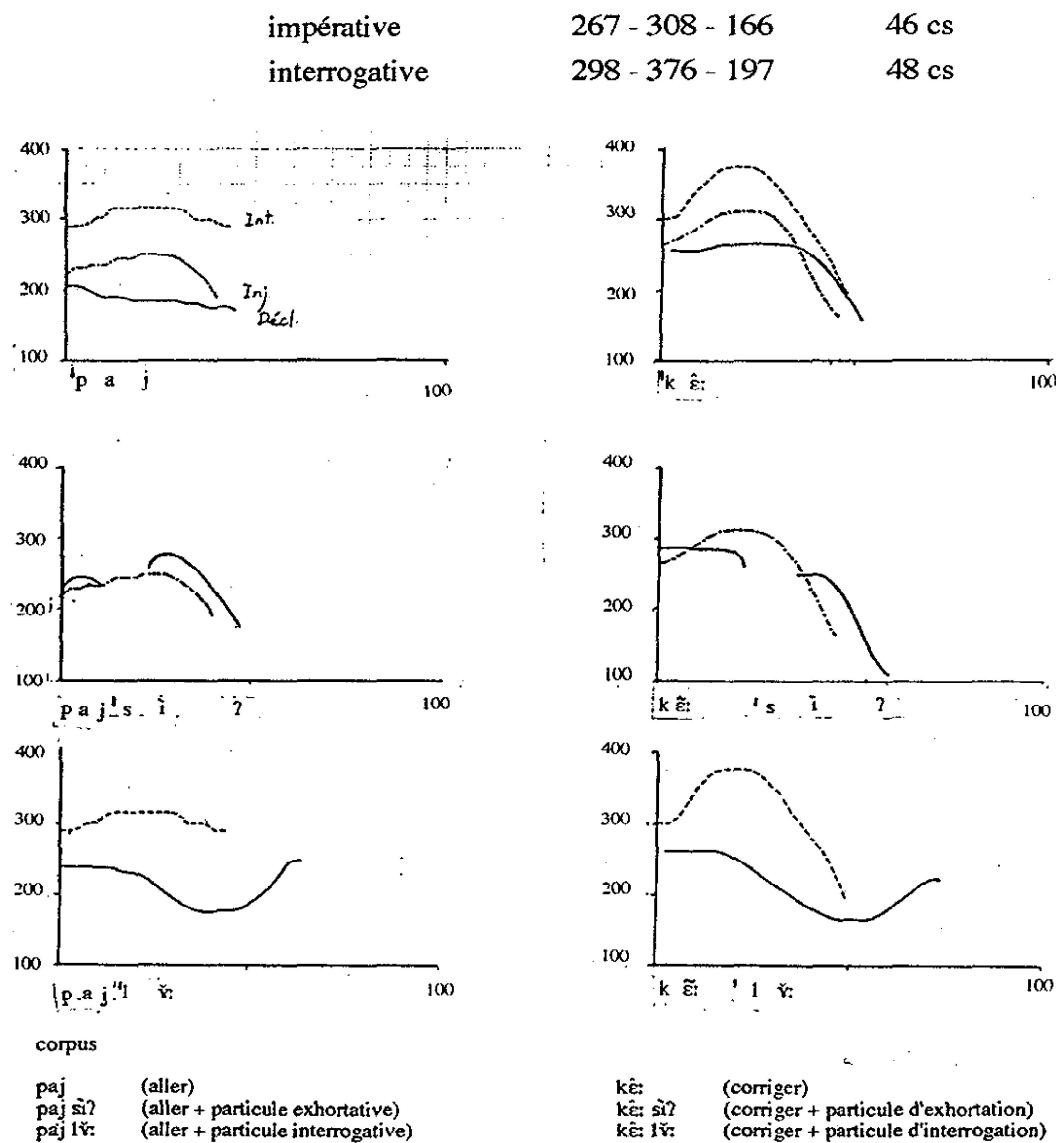


Figure 9 : Phrase monorhème : modalité déclarative, interrogative et jussive

On constate que par rapport à la courbe déclarative neutre, l'injonction et l'interrogation sont marquées par une *transposition vers le haut* en 2 registres :

1er registre [+injonction] : sommet à peu près 3 demi-tons au dessus du niveau déclaratif,  
2è registre [+interrogation] : sommet à peu près 7 à 8 demi-tons et demi.

Les 2 registres sont réparés par un intervalle à peu près de 4 demi-tons. On constate d'autre part des modifications importantes de durée :

- la modalité déclarative a la durée la plus longue : 45 et 52 cs,
- la modalité injonctive a la durée la plus réduite : 40 et 46 cs,
- la modalité interrogative a des durées intermédiaires : 52 et 48 cs.

Ces résultats sont analogues à ceux de Sovietova-Chen, 1976, p. 121-127.

L'adjonction de particules finales spécifiques : *sì?*, pour l'injonction, *l'v̄*, *r̄v̄*, *r̄v̄:*, etc., pour l'interrogation atténuée, quelque peu la rudesse de l'ordre ou de la question rapprochant les courbes du monorhème de celles de la réalisation déclarative ; la particule par contre est fortement accentuée et garde sa courbe tonale propre.

## 2.2. *Dirhème*

Les comportements sont analogues à ceux de monorhèmes, à cette différence près que la 1ère syllabe, maintenant inaccentuée a une durée réduite :

?ò:k 12 à 10 cs (dans ?ò:k paj, sortir)

kè: 23 à 16 cs (dans kè: ñ:k, corriger encore)

De plus dans kè: (?ò:k l'v̄, effacement de [?] de ñ:k, règle de l'enchaînement et de la liaison dans le discours suivi du niveau 2.

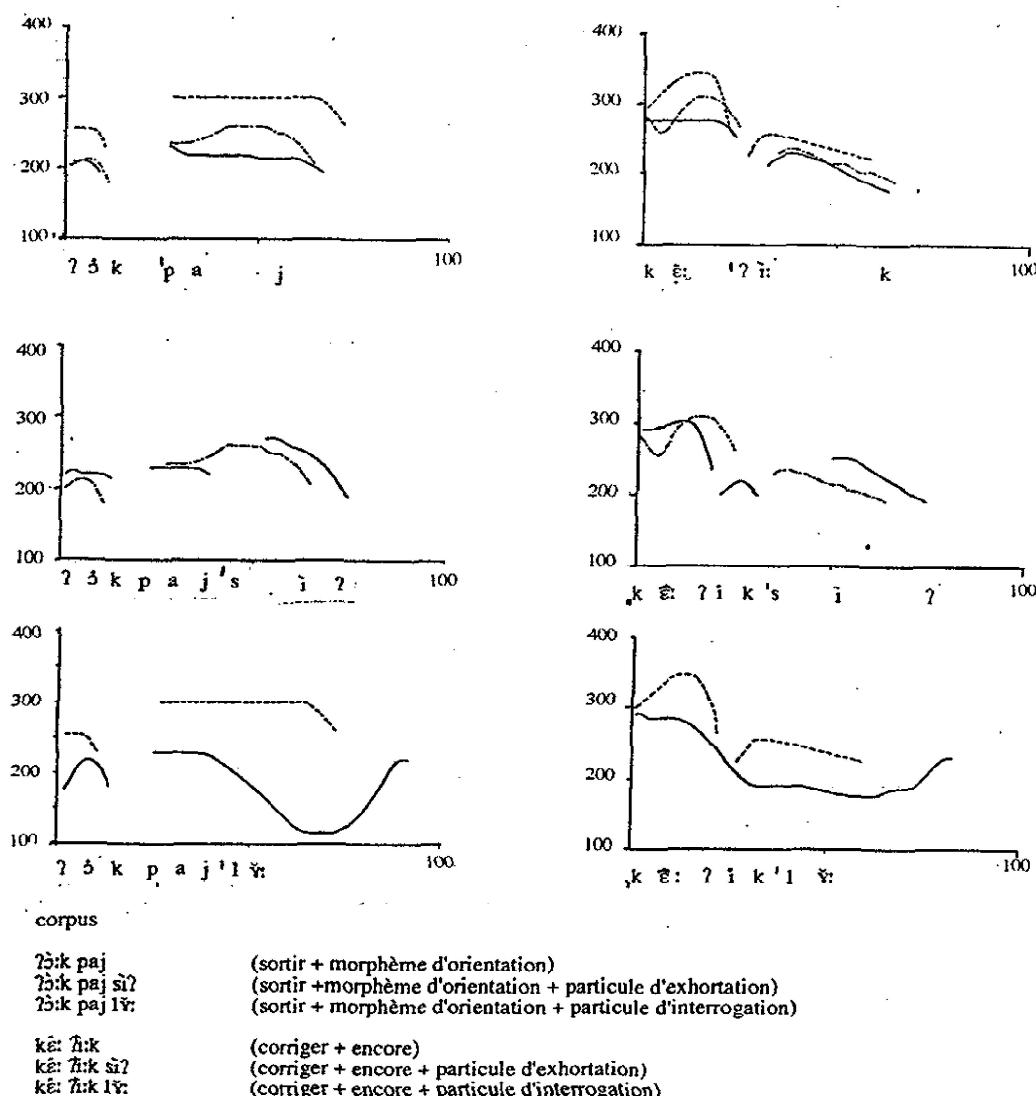


Figure 10 : Phrase dirhème : modalité déclarative, interrogative et jussive

### 2.3 Phrase complète

Pour plus de clarté, il y a lieu de traiter séparément les énoncés à ton moyen et les énoncés à tons multiples (Sujet PK).

*Énoncé à ton moyen et à 3 groupes accentuels* Point de départ la phrase neutre déclarative : khun \*ka:n 'da: (?)aw 'phlo:j 'paj tham kam 'laj, Madame Kanda prend (a pris) des pierres précieuses pour en faire un bracelet (après \*ka:n 'da: , pause uniquement virtuelle, et liaison vocalique avec /aw/ qui perd le /?/ -initial aux niveaux 2 et 3).

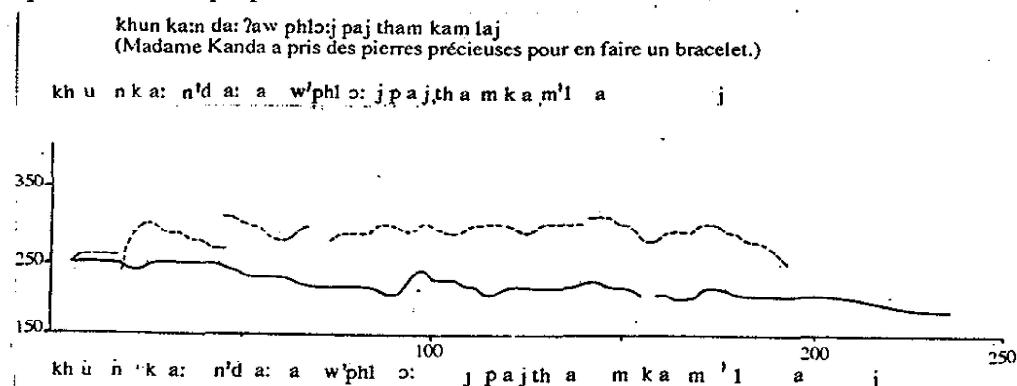


Figure 11 A : Phrase complète avec le ton moyen à 3 ou 4 groupes : modalité déclarative et interrogative (sans particule)

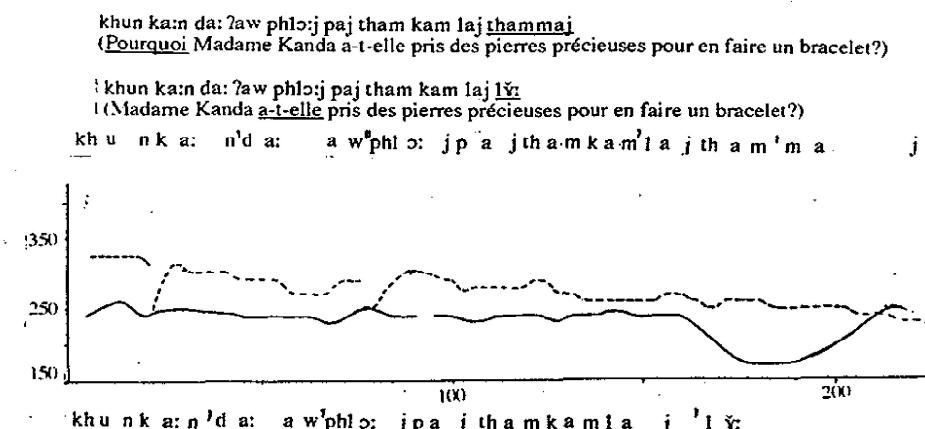


Figure 11 B : Phrase complète avec le ton moyen à 3 ou 4 groupes : modalité interrogative avec morphème et particule interrogative

### C. Modalité injonctive avec et sans particule

khun ka:n da: ?aw phlo:j paj tham kam laj (sí?)  
Madame Kanda, prenez des pierres précieuses pour en faire un bracelet.

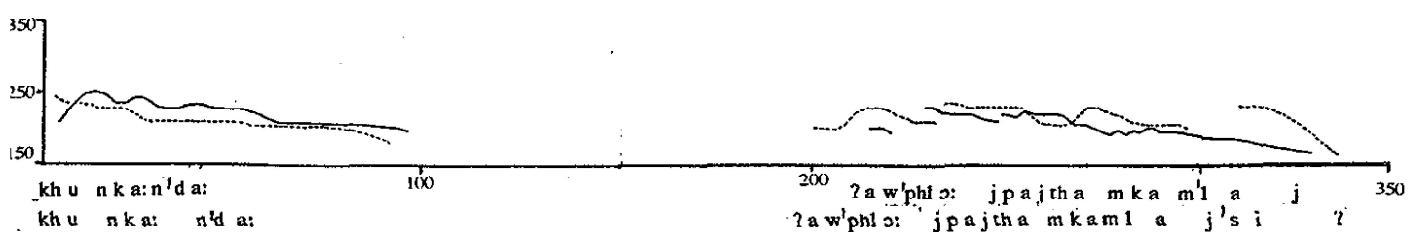


Figure 11 C : Phrase complète avec le ton moyen à 3 ou 4 groupes : modalité injonctive avec et sans particule

Une seule unité de downdrift, 248 à 185 Hz, soit une différence de 63 Hz, pente : -\*34% (moyenne habituelle) ; un accent d'expression sur phlɔɔj (pierre précieuse) ; les seules variations du F0 autour de la ligne virtuelle du downdrift sont dues aux traits de micro-mélodie, durée réduite de 38 cs.

Modalité interrogative (interrogation totale) : transposition vers un registre haut : toutes les variations se situent autour de 300 Hz, avec juste la montée initiale: 248 à 313 Hz et la descente finale : 315 à 248 Hz, selon un schéma archétypal bien connu : , suppression du downdrift, fait connu également dans d'autres langues tonales.

Interrogation avec particule 1वि, ici transposition réduite vers le haut dans le 1er groupe accentuel entre 50 à 30 Hz, réintroduction d'un downdrift, mais réduit : 278 à 240 Hz ; pente -15%, la durée est encore plus réduite que dans le cas précédent : -70 cs, mais déploiement confortable en fréquence et en durée de la particule.

Interrogation avec tham maj, "pourquoi", comportement comparable au précédent, mais la transposition est plus importante : 324 à 269 Hz ; pente de downdrift : -20%, durée à peu près identique à celle de l'énoncé précédent.

En conclusion la modalité interrogative suppose toujours une transposition de registre, une compression des durées -la suppression du downdrift dans l'interrogation totale, une réduction de celui-ci dans les autres cas : -20%, -15% ~ à 34% pour la modalité déclarative.

Les modalités injonctives, contrairement à ce qui se passe dans les monorhèmes et les dirhèmes, ne semblent pas avoir subi la transposition et leurs downdrifts globaux sont voisins, sinon identiques à celui de la phrase déclarative. Les différences portent sur les points suivants :

- durée allongée du 1er groupe : respectivement 95 et 91 cs contre 74 cs : intonation d'appel,
- diminution des durées des groupes 2 et 3 (rhétmatiques) : 130 cs (sans particule), 98 cs avec particule (celle-ci se déployant librement sur 39 cs) contre 156 cs (phrase déclarative),
- pause importante entre les 2 groupes : 120 et 109 cs contre *absence* de pause,
- emphatisation de la particule sì?, F0 288 à 168 Hz, durée 37 cs.

*Énoncés à tons multiples mélangés* Ils nécessiteraient une étude approfondie qui sort du cadre de la communication. On peut cependant en dégager quelques constantes.

1. Le downdrift de la phrase déclarative est analogue au précédent.
2. L'expression de l'interrogation totale, sans particule semble à première vue anarchique. Cependant il n'en est rien. En effet, la transposition vers le haut est maintenue : en moyenne 150 Hz, c'est-à-dire dans la gamme considérée : + 10 demi-tons et demi, soit 1 quinte augmentée.

khun sāj jùt khāj khrwāŋ phim dít paj lè:w  
(Madame Sajut a déjà vendu sa machine à écrire.)

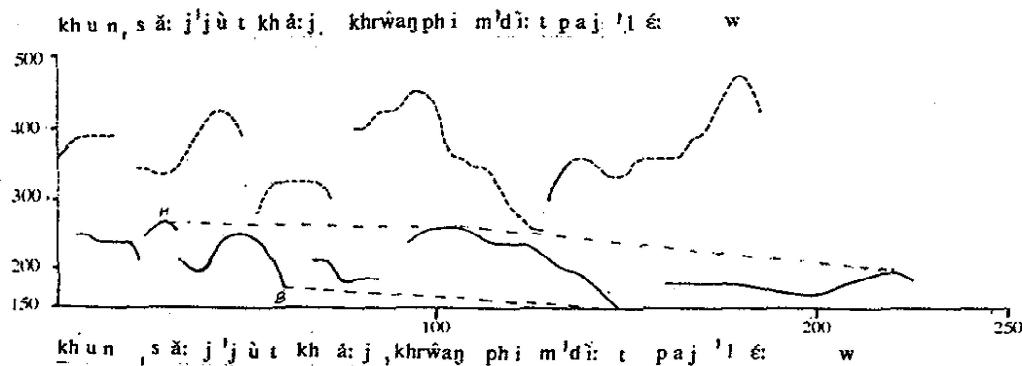
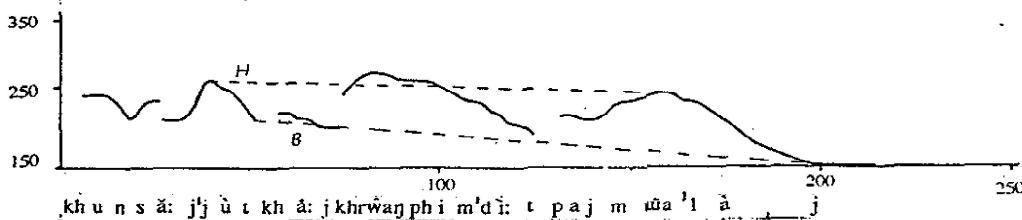


Figure 12 A : Phrase complète avec les tons mélangés à 3 ou 4 groupes : modalité déclarative et interrogative (sans particule)

khun sāj jùt khāj khrwāŋ phim dít paj múa là:j  
(Quand Madame Sajut a-t-elle vendu sa machine à écrire?)



khun sāj jùt khāj khrwāŋ phim dít paj lè:w lý:  
(Madame Sajut a-t-elle déjà vendu sa machine à écrire?)

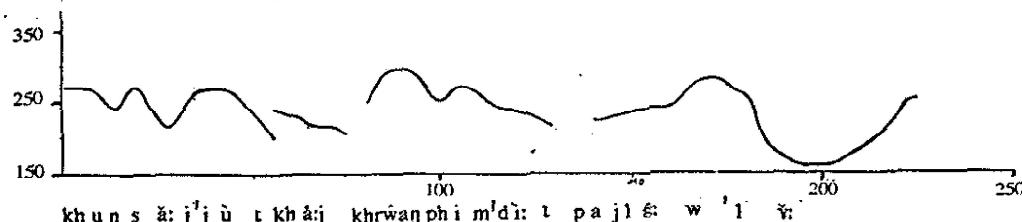


Figure 12 B : Phrase complète avec les tons mélangés à 3 ou 4 groupes : modalité interrogative avec morphème et particule interrogative

khun sāj jùt ?aw khrwāŋ phim dít paj khāj (sì?)  
(Madame Sajut, allez vendre la machine à écrire.)

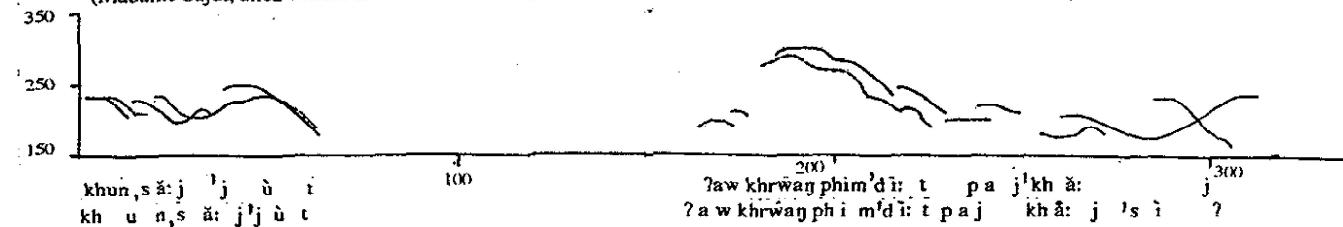


Figure 12 C : Phrase complète avec les tons mélangés à 3 ou 4 groupes : modalité injonctive avec et sans particule

La pseudo-irrégularité provient :

- 1) de l'accent secondaire initial de "khrūāŋphim 'dīt, "machine à écrire" -lexie,
- 2) de la remontée finale de lé:w (morphème d'aspect accompli) qui est emphatisé et crée par là un schéma interrogatif à finale montante.

Dans l'expression de la modalité injonctive, à remarquer :

- 1) l'existence d'une pause importante après le 1er groupe, respectivement de 100 à 109 cs.
- 2) le décalage vers le haut d'environ 15 à 25 Hz de la phrase sans particule contre sa partenaire avec particule.

Ces données ne sont cependant que provisoires et demandent à être complétées.

### 3. ÉLÉMENTS D'INTONATION ÉNONCIATIVE ET PRAGMATIQUE

Ils concernent l'impact de la thématisation, de la focalisation et de l'expression des attitudes et émotions sur l'organisation prosodique de l'énoncé. On regrettera que dans le cadre restreint de cette communication on ne pourra donner que des orientations (voir Gsell, 1979 et Peansiri, 1977, pour le thaï et pour une théorie plus générale : Cl. Hagège, 1982 et G. Drettas, 1997, p. 433 et ss.).

#### 3.1. Thématisation

Dans les langues SV(O), on considère généralement comme faisant partie du thème, les segments antéposés au noyau rhématique SV. En thaï le problème est un peu différent, puisque l'expression du sujet est optionnelle, la structure étant (S)VO ; ce qui permet de dire que si le 1er actant est exprimé, il est automatiquement thématisé. La thématisation peut se faire soit à l'aide de morphèmes spécifiques : nān rū:, nān, nā? rū:, rū:, nālīv:, nā?, rī: (Overt-Topicalization), soit uniquement par la prosodie (Covert-Topicalization), soit par les deux procédés (Semi-overt Topicalization), selon une échelle scalaire avec trace anaphorique optionnelle de l'élément thématisé auprès du verbe (Peansiri, 1977). Seule condition exigée le terme thématisé doit être déterminé.

*Thématisation du 1er actant* Avec morphème de thématisation nā? (khā?): l'énoncé est coupé en deux : le thème 320 Hz à 156 Hz, suivi d'une pause de 22 cs, puis reprise (resetting) avec le verbe ta:j ("mourir") ton moyen 184 Hz et nouvelle unité de downdrift : 184 Hz à 150 Hz.

Sans morphème : sūa tua 'nī: sūaj caŋ 1vij : 2 groupes accentuels réunis dans une seule unité de downdrift (363 à 166 Hz), mais séparés par une pause virtuelle à la fin du groupe 1er actant.

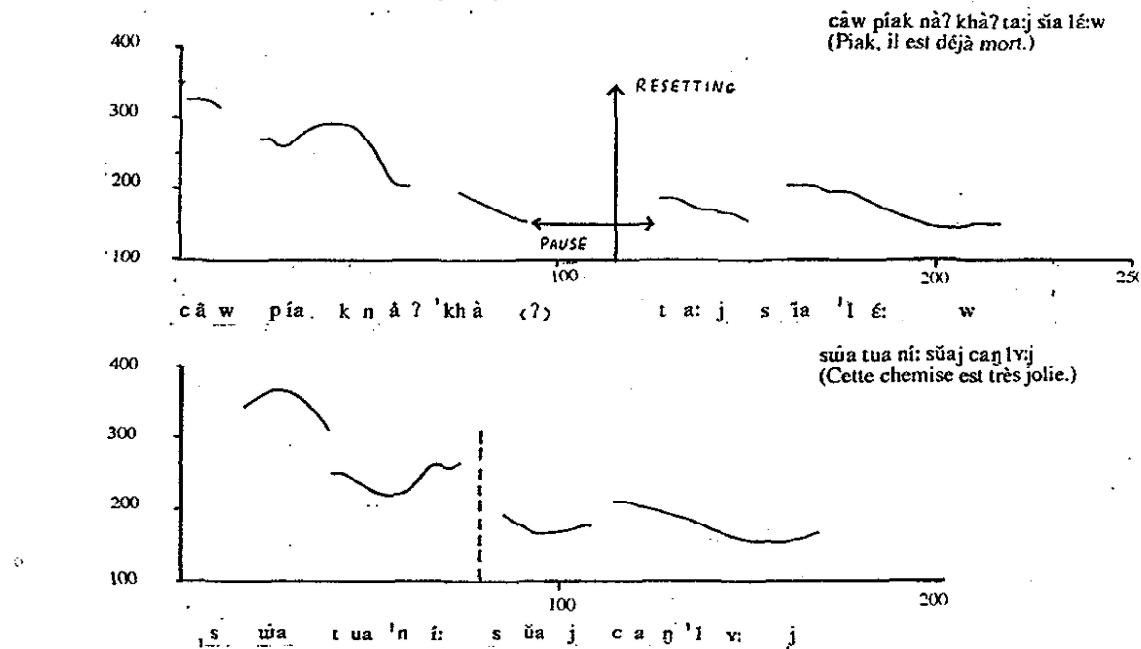


Figure 13 : Thématisation de A 1

*Thématisation du 2<sup>e</sup> actant* Les principes précédentes s'appliquent également :

- avec morphème nà? : de nouveau l'énoncé est segmenté en 2 groupes : le thème (2<sup>e</sup> actant), th: nà?, 336 à 118 Hz, 1<sup>ère</sup> unité de downdrift suivi d'une pause de 35 cs, ensuite resetting avec khàw : 297 Hz à khäij 146 Hz, suivi d'un post-rhème : ròik khà?.
- sans morphème : ici 2 unités de downdrift séparés seulement par une pause virtuelle : la 1<sup>ère</sup> : súa tua ní:, 354 à 240 Hz, la 2<sup>è</sup> : mè:, 287 Hz à chän, 203 Hz, comporte 2 groupes accentuels.

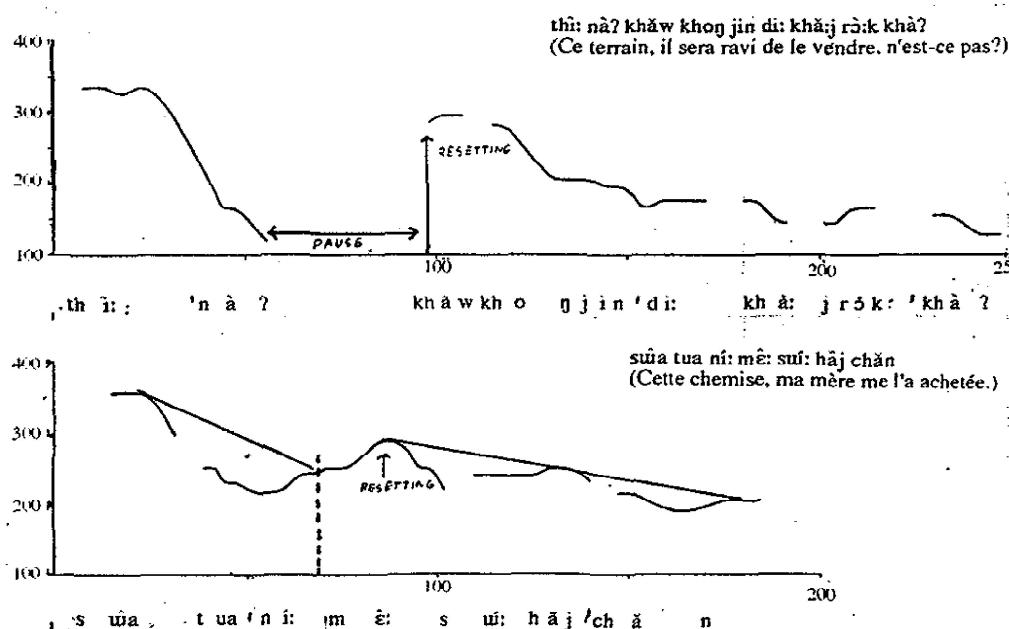


Figure 14 : Thématisation de A 2

*La thématisation du 3<sup>e</sup> actant* n'est pas fréquente et comprend de sérieuses restrictions notamment l'obligation de la présence d'un anaphorique dans le rhème (cf. Peansiri, 1977).

*Thématisation de circonstant* La thématisation d'un ou plusieurs circonstants est habituelle et suit les principes précédents.

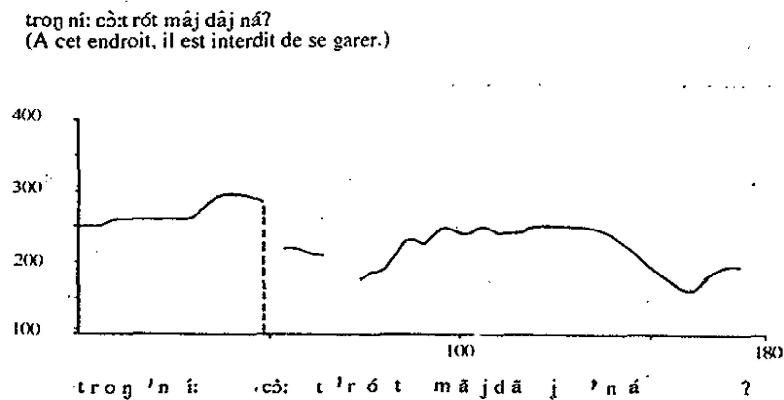


Figure 15 : Thématisation de circonstant

### 3.2. Focalisation

La focalisation est la sélection paradigmique d'un court segment considéré par l'énonciateur comme le support exclusif de l'information nouvelle : on la considère souvent comme une rhématisation, ou bien -ce qui est discutable comme une emphase forte (opposée à l'emphase ordinaire : accents expressifs, émotionnels, etc.).

Le thaï procède plutôt par focalisation syntaxique, à l'aide de la construction de phrases clivées du type : *thí:...pen*, "c'est...qui, c'est...que" (voir Coyaud, 1980, p. 74 et ss.). Cependant la focalisation prosodique existe, mais les sujets ont tendance à prendre les accents de focalisation pour de simples mises en valeurs expressives.

*Focalisation syntaxique* Dans un énoncé en français "Hier le maire est venu.", pour focaliser "maire", le thaï fait la transformation d'extraction "celui (l'homme) qui est venu hier, c'est le maire." (khon *thí: ma: múa wa:n pen na:j amphv: ná? cá?*)

(khon) *thí: ma: múa wa:n* est extrait de l'énoncé et placé dans un registre plus élevé :

khon : 228 - 212 Hz

*thí: : 251 -----> wa:n 197 Hz*

l'énoncé se poursuit normalement avec :

*pen* (220 Hz)--->(*?)amphv:* (189 Hz) --->*ná?cá?* particules post-rhème (207 - 210 Hz).

La focalisation syntaxique s'accompagne donc d'une extraction prosodique avec transposition de registre.

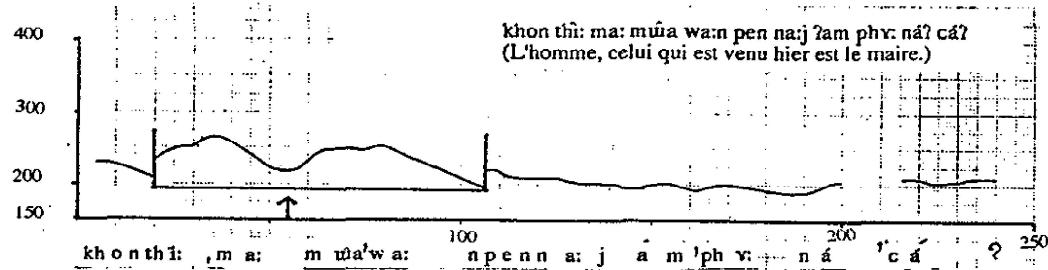


Figure 16 : Focalisation syntaxique

*Focalisation prosodique* Dans l'énoncé : khun \*tōn ?aw phét ma: khă:j 'thv:, le Sujet a focalisé par un accent focal successivement :

- 1) phét "diamant" : 281 Hz contre 244 Hz non-focalisé
- 2) khă:j : plénitude tonale 236 - 197 - 298 Hz, durée 40 cs contre 205, 212 Hz, durée 26 cs et 30 cs en position non focale
- 3) thv: : ton moyen : un plateau à 267 Hz, pas de coarticulation puisque khă:j qui précède reste bas (non-haut) : 212 - 181 - 212 Hz, durée 54 cs contre 44 cs dans (1). Dans (2), thv: est allongé sous l'effet de l'accent fort sur khă:j.

En examinant ces exemples, on peut en conclure que malgré les réticences des sujets, la focalisation prosodique a une consistance certaine. Des tests nombreux seraient à faire pour en acquérir la certitude.

khun tōn ?aw phét ma: khă:j thv:  
(Madame Ton a pris le diamant pour te le vendre.)

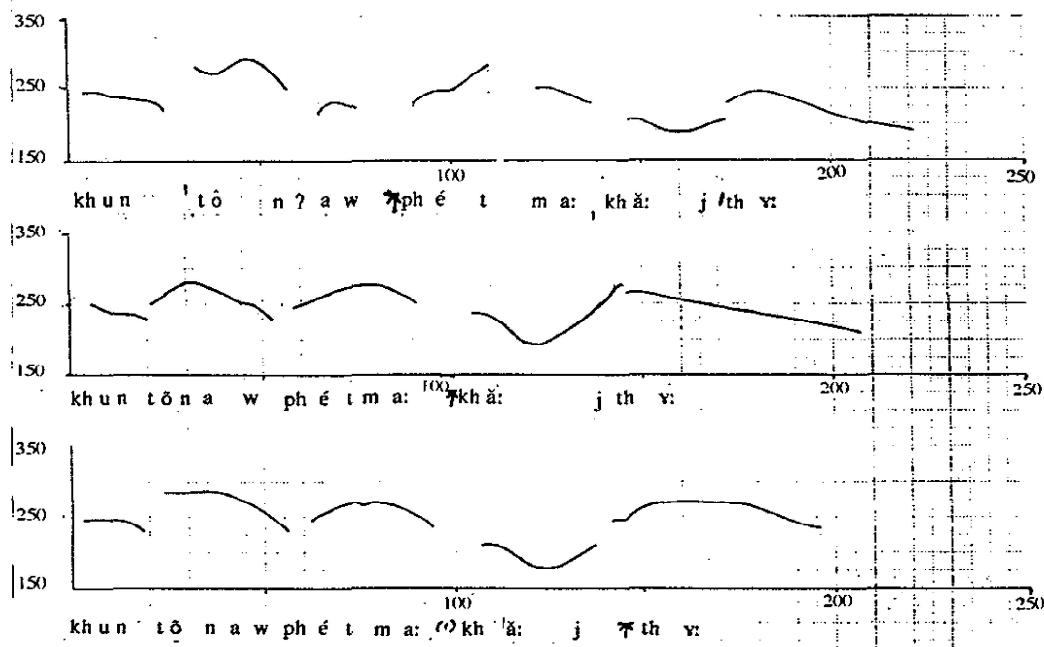


Figure 17 : Focalisation prosodique

### 3.3. Expression des émotions et phrases "expressives"

Exprimer devant autrui ses sentiments ou manifester des attitudes est considéré par les Thaï cultivés comme un manquement aux bienséances et sanctionné par la société. Généralement les sujets enquêtés refusent de le faire, ce qui rend une étude difficile. On peut tout juste suggérer ce que l'on éprouve soit par une légère mimique faciale, souvent imperceptible pour des Européens, soit par le biais de particules (voir Cooke, 1989, p. 83-86). Le Sujet AT a cependant bien voulu enfreindre les tabous et se placer dans des situations limites pour simuler la colère, le mécontentement et le regret. Phrase neutre : chān {māj/mē} 'rú: (avec neutralisation), "je ne sais pas", de départ sans particule finale et avec particule finale ná? (insistance pour approbation).

#### Sans particule

Emotions	Neutre	Regret	Colère	Mécontentement
<b>Traits prosodiques</b>				
Variation de F0 en Hz				
283 - 202	283 - 189	400 - 336	444 - 313 -389	
Durée	73 cs	122 cs	79 cs	65 cs
<b>Contours mélodiques</b>				
				

#### Avec particule ná?

Emotions	Neutre	Regret	Colère	Mécontentement
<b>Traits prosodiques</b>				
Variation de F0 en Hz				
290 - 197	251 - 197	363 - 263	455 - 269	
Durée	82 cs	91 cs	96 cs	80 cs
<b>Contours mélodiques</b>				
				

(On n'a malheureusement pas pu étudier l'intensité, pourtant capitale ici.)

Figure 18 : Expression des émotions

Quelques constatations par rapport à la phrase neutre :

*Phrase sans particule :*

- 1) Longue durée et faible dynamique pour l'expression de regret, hauteur totale égale ou légèrement inférieure à celle de la phrase neutre.
- 2) Durée *abrégée*, forte dynamique et registre élevé de F0 pour la colère et le mécontentement. Les deux notions se différencient par des schémas (patterns) spécifiques : chute brusque pour la colère ; remontée non moins brusque et importante pour le mécontentement.

*Phrases avec particule *ni*?:*

Schémas comparables aux précédents, avec cependant *deux* différences significatives :

- 1) A partir de la 2<sup>e</sup> syllabe, les intervalles entre haut et bas sont comprimés
- 2) La finale est toujours montante : mélodie propre de la particule finale (ton haut).

Toutes ces notions devront être intégrées dans une description du discours oral spontané.

## 4. INTERACTION DANS L'ANALYSE D'UN DISCOURS ORAL SPONTANÉ

### 4.1 Indices de segmentation de l'oral

L'analyse de la structure de l'oral repose sur les indices prosodiques, définis plus haut. Ces indices permettent, d'une part, de segmenter le discours spontané en groupes prosodiques (unité minimale de l'oral) et d'opérer, d'autre part, un regroupement des groupes prosodiques en une unité plus large qu'est l'énoncé (Morel, 1992). L'analyse morpho-syntactique intervient après l'identification des groupes prosodiques.

Trois indices prosodiques sont pris en considération pour étudier la structure de l'oral thaï spontané : l'accent, le downdrift et le resetting.

*Accent* (voir I, 3)

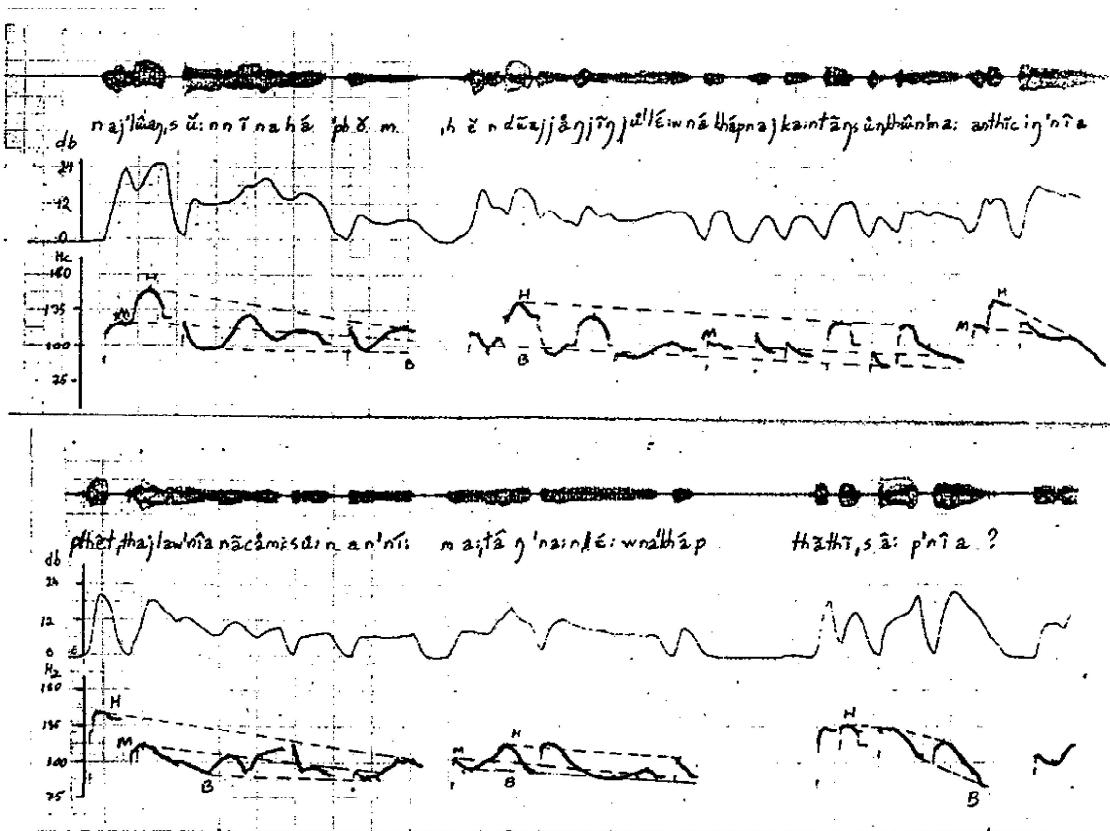
*Downdrift* (voir plus haut)

*Resetting* Le resetting a 2 rôles importants pour la segmentation de l'oral. Il permet, d'une part, de repérer le début d'un autre énoncé oral dans la chaîne parlée, et, d'autre part, de segmenter un énoncé oral en deux grands ensembles discursifs. Ces deux rôles de resetting dépendent de l'écart de hauteur, en particulier entre des tons comportant le même trait distinctif, entre la fin d'un segment et celle du début d'un autre. Lorsque l'écart est important, le resetting indique le début d'un autre énoncé. Au contraire, lorsque l'écart est moins important, le segment suivant est analysé comme un deuxième ensemble discursif du même énoncé oral.

## 4.2 Structure de l'oral

*Constituants discursifs* Les principes d'analyse de la structuration de l'oral proposées par Morel (1992), Danon-Boileau et Morel (1995) reposent sur une étude de tout ce qui précède le verbe, c'est-à-dire le rhème. L'ensemble pré-rhématisque est plus large que le thème au sens restreint. Cet ensemble, dit *préambule* (Danon-Boileau et Morel, 1995), correspond à la notion de la dichotomie «modus/dictum» de Bally. L'expression de modus, précédant toujours le dictum, a comme fonction de préparer l'auditeur à appréhender le rhème. Ce préambule constitue donc une succession des mots ou groupes de mots dont chacun permet à sa manière de repérer le rhème. Ces mots, dits constituants discursifs (Danon-Boileau et Morel, 1995), se suivent dans l'ordre fixe : le ligateur, l'expression du point de vue, la modalité, le cadre ou le thème, le support lexical. Le rhème se trouve après cet ensemble et, dans certains cas, est suivi de post-rhèmes qui comportent, en général, des éléments de nature modale (modification du cadrage modal du début de l'énoncé, ou de nature argumentale (Danon-Boileau et Morel, 1995).

*Structure de l'oral thaï* Exemple d'un extrait d'une interview à France International, Locuteur masculin, originaire de Bangkok, étudiant en droit, sur la création d'un centre d'accueil en Thaïlande pour aider les prostituées à s'établir une nouvelle carrière.



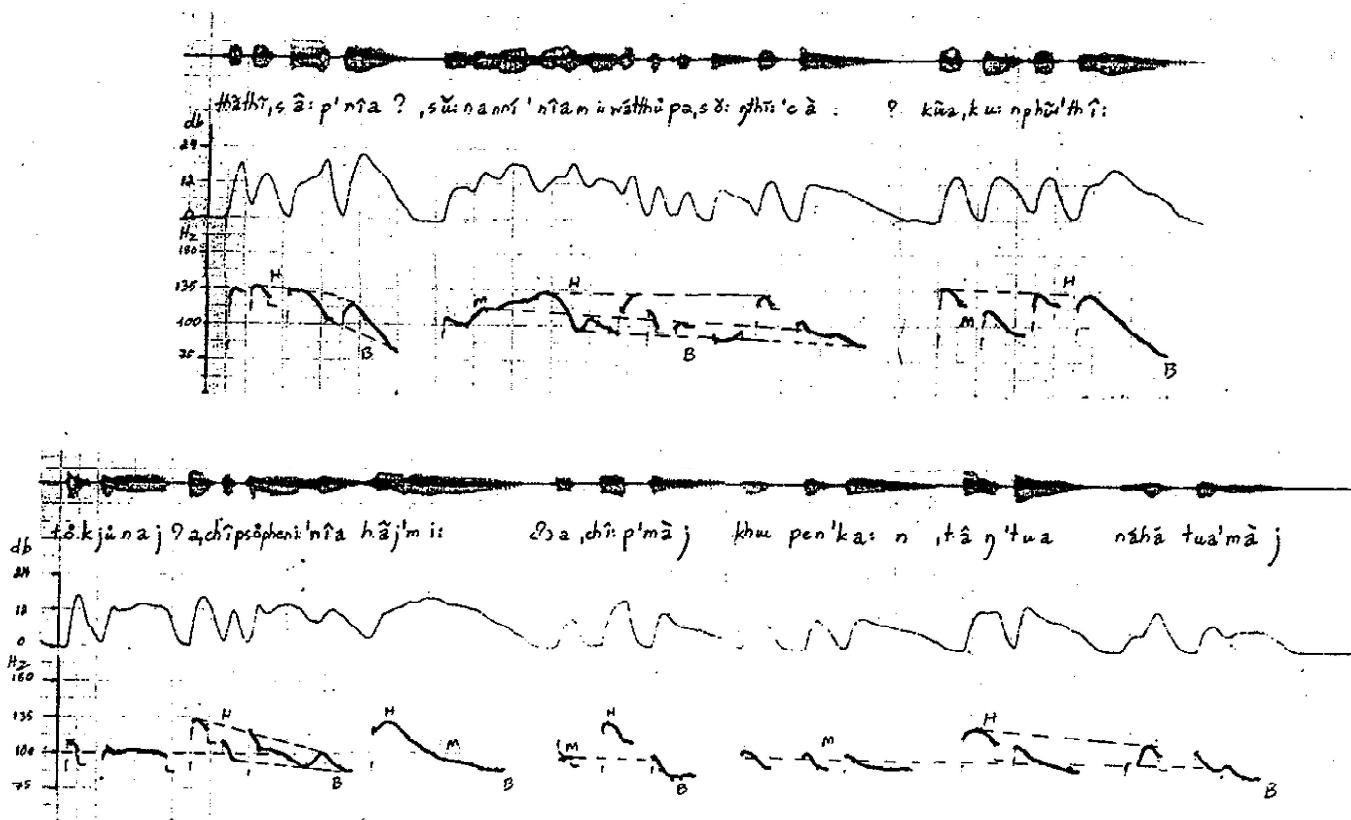


Figure 19 : Discours spontané

*Structure : Ligateur + Thème + Rhème*

(1)

{1 <naj 1ūiaŋ> 2 <,sū:n ní: ná há 'phōm>}  
< au sujet de> <ce centre je>

{3 < ,hěn dūaj jāŋ jīŋ jū: 'lérw> 4< ná kháp naj kām tāŋ sūn ,khūn 'ma:> }

**<suis entièrement d'accord>**      **<avec la création du centre>**

## [ rhème ]

Structure : [Ligateur + modalité] + Cadre + Rhème + Post-Rhème

(2)

{5 < an thi ciŋ 'nîa >} {6 < pthêt ,thaj law 'nîa > 7 < nâ cà mi; sù:n an 'ní: >}  
< en effet> <la thaïlande> <devrait avoir ce centre>

[ ligateur + modalité ] [ cadre ]  
 {8 < ma: tāŋ 'na:n lέ:w> 9 < na 'kháp>}  
 < depuis longtemps>  
 [ rhème ] [ post-rhème ]

(3)

{10 <thā(w) thī ,sā:p 'nīa >} {11 <,sūn an ní 'nīa > 12 < mi: wát thū pə 'sōj thī: cā:2>}  
 < au tant que je sache> < ce centre> <a pour but>  
 [ ligateur + modalité ] [ cadre ]  
 {13<kuūa ,ku:n phū: 'thī:>} {14 <tōk jū: naj a: ,chī:p sō: phe: ni: 'nīa >} {15 <hāj 'mi: >} {16  
 <a: chī:p 'māj>}  
 <d'aider les personnes qui> <exercent le métier de prostituée> <à trouver> <un  
 nouveau métier>  
 [ rhème ]  
 {17 <khū: pen 'kā:n > 18 <,tāj 'tua > 19 <ná hā tua 'māj >}  
 <c'est-à-dire> <s'établir une carrière> <une nouvelle carrière>  
 [ post-rhème ]

### Remarques

- Dans l'exemple (1), les indices d'interprétation du préambule sont doublés par la déclinaison du F0 et par des indices morpho-syntactiques : des morphèmes et des particules de thématisation (naj rūiaj, nī: nā? hā?). Il est à noter que certains indices morpho-syntactiques, par exemple : naj rūiaj (au sujet de), sont des indices de thématisation de l'écrit, et que certains autres comme les particules , nā? hā?, sont des indices à l'oral. La coïncidence de la déclinaison du F0 et des indices morpho-syntactiques manifeste une certaine structuration de l'ordre des constituants discursifs de l'oral qui se rapproche de celui de l'écrit.
- Dans les exemples (2) et (3), la déclinaison du F0 tombe sur le COD, sūn an 'nī: (ce centre), et sur le morphème de futur, cā:, et non sur les indices de thématisation. Le cadre de l'interprétation s'étend et sert du support de prédicat de l'énoncé. Le rhème est alors constitué par la relative et le complément circonstanciel.
- Il est également à souligner que les GA 6, 7 dans l'exemple (2) et les GA 11 et 12 dans l'exemple (3) sont interprétés comme cadre et non comme thème au sens restreint. La différence entre ces deux termes est marquée par la construction du rhème. Le thème précède le rhème occupant la partie prédicative et ayant une place lexicalement remplie (cf. exemple (1)). Par contre, le cadre se trouve devant le rhème comportant un actant COD ou un SN derrière une préposition (Morel 1992) (cf. exemples (2) et (3)).
- Certains constituants de l'oral dans notre corpus sont dotés de deux valeurs discursives, par exemple, < an thī ciŋ 'nīa > (en effet) dans l'exemple (2), et < thā(w) thī ,sā:p 'nīa > (autant que je sache) dans l'exemple (3). Ces deux constituants fonctionnent à la fois comme ligateurs, qui opèrent un certain lien entre ce qui va se dire et ce qui s'est déjà dit, et comme modalités, qui soulignent un certain degré de certitude de l'information (Morel, 1992).

## 5. CONCLUSION

La présente communication a mis en relief les multiples facteurs : traits prosodiques "locaux" (tons, variation de quantité, accent et coarticulation tonale), traits propre à l'intonation syntaxique, traits énonciatifs et pragmatiques qui modèlent l'énoncé vivant en thaï. Certains résultats peuvent être considérés comme définitivement acquis : accent et neutralisation de syllabes inaccentuées, coarticulation, modalités phrastiques et sans doute l'ensemble des traits pragmatiques ; d'autres doivent encore être affinés : par exemple tout ce qui concerne l'intonation syntaxique de la phrase étendue. Mais le cadre restreint d'une communication imposait des limites. Cependant les éléments et les processus dégagés ici permettent dès maintenant une meilleure interprétation et une adaptation au thaï (et d'autres langues tonales) du modèle d'analyse de M.A. Morel qui a fait les preuves de son efficacité dans l'étude du discours oral spontané en français et dans d'autres langues. A partir de cette adaptation nous pensons pouvoir proposer un modèle d'analyse «*prosodologique*» plurilinéaire tel que celui de Möhlig, que nous avions souhaité élaborer dès 1979 (R. Gsell, 1979, p. 57). Ce sera sans doute une de nos prochaines tâches.

<sup>1</sup> Le problème des niveaux de langue (ou plus exactement de "style") se pose dans toutes les langues de l'Asie Orientale : pour le chinois voir Yuen Ren Chao : Tone, Intonation, Singsong, Chanting ... in CHINESE, in M. HALLE, éditeur, 1956, For Roman Jakobson, Mouton, p. 52.

<sup>2</sup> Les tons sont notés par l'orthographe selon un système historique compliqué. Quand la consonne finale C3 est une occlusive, seuls 2 tons sont possibles.

<sup>3</sup> AT sujet féminin, 37 ans, licence thaïlandaise, originaire de Bangkok.

<sup>4</sup> De plus il faut mentionner la présence (surtout dans l'oral spontané) d'un ton "emphatique" extra-haut // fréquent dans les redoublements expressifs :

Ex. [wá:m wá:n] très très sucré

<sup>5</sup> Le système généralisé est assez récent, depuis fin XIX<sup>e</sup>, début XX<sup>e</sup> siècle, puisque le Dictionnaire de Mgr. Pallegoix, 1854, ne connaît que des oppositions aux 2 premiers degrés d'aperture, ceux-ci étant les seuls à avoir des voyelles brève en position antéconsonnatique. Les oppositions entre diphtongues longues et brèves, notées par l'orthographe et par la grammaire traditionnelle, n'ont pas de statut phonologique.

<sup>6</sup> voir C. Kovithvattanaphong Lee, *Contribution à l'étude acoustique des voyelles et des tons du thaï standard*, Thèse de doctorat de 3<sup>e</sup> cycle, Université Paris III, 1980.

<sup>7</sup> Devant ton bas et devant ton haut, il y a eu neutralisation en raison de choix des items, nā: 'tā:g, "volet", mē: 'ná:m, "rivière" qui sont de mots composés ; on les a donc écartés.

## RÉFÉRENCES

- ABRAMSON A.S. (1962), The vowels and tones of standard thai : acoustical measurements and experiments, *IJAL* N° 28, part II.
- ABRAMSON A.S. (1975 a), The coarticulation of tones : an acoustic study of thai, SR-44 (1975), Haskins Laboratories.
- ABRAMSON A.S. (1975 b), Thai tones as a reference system, in *In Honour of FANG-KUEI LI* (T.W. GETHING (ed. al.)), Chulalongkorn University Press.

- ABRAMSON A.S. (1979), Lexical tone and sentence prosody in thai, Proc. 9th ICPS, Copenhagen, 380-287.
- ABRAMSON A.S. and SVASTIKUL K. (1982), Intersection of tone and intonation in thai, in *Working groups on intonation* (FUJISAKI H. and GÅRDING E.), XIIIth ILC, Tokyo.
- COOKE J.R. (1989), *Thai sentence particles and other topics*, Paper in South-East Asian Linguistic No. 12, Pacific Linguistics A-80, 1989, Australian National University.
- COYAUD M. (1982), Essais de typologie linguistique, *Documents de linguistique quantitative*, N°43, éditions Jean-Favard.
- DANON-BOILEAU L. et MOREL M-A. (1995), L'oral : invariance et variations, in *Intellectica*, N° 20, pp. 1-18.
- DRETTAŚ G. (1997), *Aspects pontiques*, ARP, Paris, p. 433 et suivantes.
- FROMKIN V.A. (1978), editor *Tone, a linguistic survey*, Academic Press, New York.
- GANDOUR J. (1974), Consonant type and tone in Siamese, *Journal of Phonetics*.
- GANDOUR J. et alii (1996), Effects on stress on vowel length in Thai, in *Proceedings of the 4th International Symposium on Languages and Linguistics*, January 8-10, Mahidol University at Salaya.
- GANDOUR J., POTISUK S. (1994), Tonal coarticulation in Thai, in *Journal of Phonetics*, N° 22, pp. 477-492.
- GSELL R. (1979a), *Sur la Prosodie du Thaï standard : Tons et Accents*, Université de la Sorbonne Nouvelle, 108 p.
- GSELL R. (1979b), Actants, prédictats et structure du thaï, in *Relations prédicat actant(s) dans des langues de type divers* (C. PARIS (éditeur)), vol I, pp. 147-213.
- GSELL R. (1980), Discussion, Symposium No. 7 : The relation between sentence prosody and word prosody, *Proceedings of the Ninth International Congress of Phonetic Sciences* 1979, Copenhagen, Vol. III, pp. 291-297, passim.
- GSELL R. (1985), Hauteurs spécifiques, types consonantiques et tons statiques en thaï, in *Southeast asian linguistic studies presented to André G. HAUDRICOURT* (SURIYA RATANAKUL ed. alii (éditeurs)), Mahidol University, Bangkok, pp. 389-427.
- HAGÈGE Cl. (1982), *La structure des langues*, PUF, Paris.
- HENDERSON E.J.A. (1949), Prosodies in Siamese, Asia Major (New Series), I, réimprimé dans *Prosodic Analysis* (PALMER F.R. (1970) (editor)), Oxford University Press.
- HIRANBURANA S. (1971), *The role of accent in thai grammar*, Phd. Dissertation, University of London, SOAS.
- HIRANBURANA S. (1972), "Changes in the pitch contours of unaccented syllables in spoken thai", in *Thai Phonetics and Phonology* (HARRIS J. & NOSS R. (eds)), Bangkok, Central Institute of English Language, pp. 23-27.
- KOVITHVATTANAPHONG LEE C. (1980), *Contribution à l'étude acoustique des voyelles et des tons du thaï standard*, Thèse de doctorat de 3è cycle, Université de Paris III, 402p.
- LUANGTHONGKUM T. (1977), *Rhythm in Thai*, Phd. Dissertation, University of Edinburgh.

- LUKSANEYANAWIN S. (1983), *Intonation in Thai*, Phd. Dissertation, University of Edinburgh.
- LUKSANEYANAWIN S., Intonation in Thai, 38 p. (unpublished contribution to DI CRISTO and HIRST editor).
- MOREL M-A. (1992), Intonation et thématisation, in *L'information grammaticale*, N° 54, pp. 26-35.
- MOREL M-A. (1995), Valeur énonciative des variations de hauteur mélodique en français, in *French Language Studies*, N° 5, Cambridge University Press, pp. 189-202.
- PEANSIRI E. (1977), *The topic/comment distinction and passivization in thai*, Working papers in linguistics, University of Hawaii, vol. 9, n° 2.
- SENASU J. (1982), *Accentuation des mots polysyllabiques et des mots composés en thai*, Maîtrise de Linguistique, Université de la Sorbonne Nouvelle - Paris III.
- SOVIETOVA - CHEN N.I. (1974), Organisation rythmique des mots disyllabiques thaï (le problème de l'accent) (en russe) *Vestnik Moskovskogo Universteta, Vostokovedenije*, 1974, N°. 1, p. 75-84.
- SOVIETOVA - CHEN N.I. (1975), Ton et intonation des énoncés monorhèmes dans la langue thaï contemporaine (en russe) extrait de l'ouvrage collectif : *Recherches sur la structure des langues d'Asie et d'Afrique*, Moscou 1975, p. 133-140.
- SOVIETOVA - CHEN N.I. (1976), Contours mélodiques des phrases thaï (en russe), dans l'ouvrage collectif : *Histoire des cultures orientales*, Moscou 1976, p. 133-140.
- SOVIETOVA - CHEN N.I. (1980), *Recherches expérimentales sur la prosodie de la langue thaï contemporaine (Intonation de la phrase, structure accentuelle et rythmique du mot, ton)*, (en russe) autoreferal de thèse soutenue à l'Université Lomonosov de Moscou.
- SURINPIBOON S. (1985), *The accentual system of polysyllabic words in thai*, M.A. thesis, Chulalongkorn University.
- TINOTHAI K. (1994-1995), *Structure de l'énoncé oral thaï*, vol. I 107 p., vol.II (annexe) 59 p., D.E.A. Université de la Sorbonne Nouvelle - Paris III.
- VAISSIONÈRE J. (1983), "Language Independent Prosodic Features", in *Prosody : Models and Measurements* (CULTER and LADD editor), Springer Verlag, Berlin, Heidelberg, New York, Tokyo, pp. 72-86.